

Le 17 juin 2019

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL de la sept cent soixante-douzième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 20h00 conformément à l'article 153 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Madame la conseillère Nancy D'Amour et Messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Luc Prud'Homme, Martin Prescott, et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2019-06-1444 Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le Conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ PAR le Conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la séance extraordinaire du 17 juin 2019 et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le Secrétaire-trésorier.

Adoptée à la majorité

2019-06-1445 Rejet des soumissions – appel d'offres 2019-011

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de divers agrégats pour différents projets de voirie prévus au cours de l'été ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 30 mai dernier et que trois soumissions ont été reçues ;

ATTENDU QUE les deux plus basses soumissions sont non conformes puisque dans chacun des cas un des types d'agrégats est manquant à la soumission ;

ATTENDU QUE la troisième soumission est conforme, mais que le prix soumis est largement au-dessus du budget établi ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil rejette l'ensemble des soumissions pour l'appel d'offres 2019-011 pour la fourniture d'agrégats pour les chantiers des chemins Belter, Vieux chemin, River et Lonsdale ouest ;

DE PLUS, ce Conseil autorise le directeur général à procéder à un nouvel appel d'offres pour le chemin Belter seulement, en excluant le sable MG-112.

Adoptée à la majorité

2019-06-1446 Rejet des soumissions – appel d'offres 2019-013

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture d'un camion cube équipé d'un planteur de poteaux ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 2 mai dernier et que trois soumissions ont été reçues ;

ATTENDU QUE les trois soumissions dépassent le budget prévu pour le projet ;

ATTENDU QUE la pertinence du projet est remise en question ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil rejette l'ensemble des soumissions pour l'appel d'offres 2019-013 concernant l'acquisition d'un camion cube planteur de poteaux.

Adoptée à la majorité

2019-06-1447 Autorisation d'acquérir une parcelle de terrain sur le chemin Couture

ATTENDU QUE dans le cadre d'un lotissement, le propriétaire d'un lot situé en bordure du chemin Couture est disposé à céder à la Municipalité une parcelle de terrain dans le but d'élargir l'emprise dudit chemin Couture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR la conseillère **Nancy D'Amour**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'acquisition, pour une somme nominale, du lot 6 319 731 du cadastre officiel du Québec situé en bordure du chemin Couture, à des fins d'utilité publique.

DE PLUS, ce Conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'acte d'achat dudit lot tel que préparé par Me Anne Philippe, notaire.

Adoptée à la majorité

2019-06-1448 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

Il est 18h07

Adoptée à l'unanimité

Marc Louis-Seize
Maire

Alain Descarreaux
Directeur général

Je, Marc Louis-Seize, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.